

COMITE ILE DE FRANCE CYCLISTE

Commission des JEUNES

Compte rendu Réunion du 18 janvier 2006 à 19h30 au comité

Membres de la commission

Présents : Christian DAGUE, Rémy TURGIS, Jean-Pierre PETIAU, William BASTIT, Eric BLANCHON, Yves AUDOUARD.

Absents excusés : Dominique BERNEAU, Didier DUBOUX, Patrice COSSARD

Absent : Jean RICHARD, Pascal JUNG.

Début de la réunion à 19 h 30

1°) Approbation du dernier compte rendu

Adopté à l'unanimité

2°) Commission VTT

Présentation de Yves AUDOUARD, qui se propose d'occuper la place laissée vacante par Christophe VERRE au sein de la Commission des Jeunes, pour la partie Jeunes Vététistes de la commission. D'ors et déjà, il a mis en place des épreuves qui n'étaient pas programmées dans le cadre du TRJV :

- 2 avril : Descente organisée par le PAC à Sannois
- 9 avril : Descente et Trial organisées par l'US Melunaise à Buthiers
- 30 avril : X-Country organisé par l'EC Boucles de la Marne à Saint Mammes
- 5 juin : X-Country organisé par le VTT Thomery à Samoreau
- 25 juin : Trial organisé par l'US Melunaise à Buthiers

L'orientation sera organisée au mois de Juillet avec les qualifiés du TNJV, et sera ouverte à tous. La sélection pour le TNJV se fera d'après les épreuves du TRJV, avec 2 jokers pour compléter l'équipe.

3°) Calendrier 2006

Après vérification du calendrier par les responsables départementaux présents, deux modifications sont à apporter : le 30/09, la Stephen Roche est un jeux-relais et non un cyclo-cross ; le cyclo-cross de Bethemont du 30/9 est reporté au 14/10.

4°) Trophée Régional

La commission Jeunesse de la Fédération a décidé de modifier en profondeur le règlement du Trophée National. Les membres de la commission présents manifestent leur désapprobation devant le contenu proposé dans ce règlement. Les principaux changements sont les suivants : suppression de la catégorie « poussins » ; suppression des jeux ; remplacement de la vitesse par trois sprints (séries, ½ finales et finales) sur **500 à 600m** ; remplacement du cyclo-cross en série et finale par un cyclo-cross relais ; mise en place d'un questionnaire portant sur l'alimentation, la mécanique et le code de la route avec 60 questions en QCM.

Le seul aspect positif est la sélection d'équipes régionales au lieu d'équipes de club.

Devant toutes ces aberrations, une réflexion s'impose. Christian propose un règlement pour le Trophée Régional qui tient compte de ces changements. Le débat s'engage pour savoir si l'Ile de France doit boycotter le Trophée national, pour montrer sa désapprobation ou y participer pour ne pas pénaliser les jeunes qui n'auraient peut-être que cette occasion de connaître une grande épreuve. La seule contrainte, dans le second cas, est de rapprocher le règlement du régional le plus près possible du national afin de constituer une sélection proche des critères nécessaires pour y participer.

Après avis des membres présents, il est établi un règlement provisoire, au cas où le régional aurait lieu, et dans l'attente de précisions de la part de la fédération. Le règlement ainsi que celui du Trophée national sont joints à ce compte rendu, et il est demandé que les responsables départementaux fassent un sondage auprès des clubs de leur département, et donnent la réponse avant le 26 février, pour connaître l'avis des clubs avant de s'engager dans l'organisation du Trophée Régional. Il est cependant précisé que la sélection départementale restera sous la responsabilité des départements, et que le classement du régional sera individuel par catégorie, la notion d'équipes de club ou de département étant abandonnée. Il faut surtout que les clubs sachent

que s'ils prennent la décision de faire annuler l'organisation du Trophée régional tel qu'il est défini, il n'y aura pas de sélection d'Ile de France au Trophée national.

5°) Examen de Commissaire C

Seulement 4 candidatures pour l'examen de commissaire C qui aura lieu le 21 et le 28 janvier à Clamart. La commission décide de le maintenir, pour ne pas pénaliser les candidats. Les questions de l'examen sont présentées aux membres de la commission qui estiment que les questions sont proches de la réalité du terrain et sont donc validées.

5°) Challenges du CIF

Ils auront lieu à Doucy (près de La Ferté Gaucher) pour toutes les catégories, sauf pour les écoles qui seront à Saint Barthélémy (à 4km de Doucy). Christian ira reconnaître le circuit afin de coordonner l'organisation avec Jean-François MAILLET. Eric BLANCHON pose le problème des dirigeants qui s'occupent des écoles et des minimales et cadets, et qui risquent de ne pas voir toutes les courses. Christian répond qu'il s'en est préoccupé et que les écoles devraient courir pendant la course des régionaux qui démarre à 15h00.

7°) Homologations

Dominique BERNEAU a signalé que 3 clubs n'avaient pas déposé leur demande d'homologation. Il s'agit de : l'UC Pierrefittoise, de Thomery VTT, et de la JC Coudraisienne. Il est demandé aux responsables départementaux de les contacter pour qu'ils fassent le nécessaire, les écoles non homologuées n'ayant pas le droit de déposer d'organisation.

6°) QUESTIONS DIVERSES

Une observation est faite concernant le cyclo-cross organisé le dimanche 15 janvier par l'US Montfermeil. Ce nouveau club organisait pour la première fois, ce qui est tout à son honneur, mais n'a pas pris conseil auprès du responsable départemental et des clubs habitués à ce genre d'organisation. Aucune récompense n'avait été prévue pour les premiers, ni bouquet ni coupe, pas de coupe au prix d'équipe, et un parcours qui aurait pu être amélioré. Il faudrait que lorsqu'une nouvelle école se crée dans un département, elle soit secondée par le responsable départemental dans ses premières organisations, afin d'éviter ce genre d'erreur qui risque de le pénaliser dans ses organisations futures.

Aucune question n'étant posée, la séance est levée à 23h15